

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

État civil: la vulgarisation du nouveau Code civil

ENA

Libreville/Gabon

UNE campagne de vulgarisation des nouveaux instruments en rapport avec le Code de l'enfance, le Code civil en ses nouvelles articulations relatives au mariage sera lancée dans les tout prochains jours. Et ce, sous la double initiative des ministères de la Justice et de l'Intérieur.

Les contours de cette vaste opération qui concerne d'abord les mairies du Grand Libreville (Libreville, Owendo, Akanda et Ntoundou) ont fait hier l'objet d'échanges entre les présidents des Conseils municipaux de ces villes et les chefs des départements ministériels précités. D'entrée, le ministre d'État en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a décliné ce qui va constituer la trame de

ces ateliers de renforcement des compétences des agents d'état civil. Il s'agit, en gros, de résorber les lacunes constatées dans la conduite de certains actes tels que le mariage (par exemple) où l'on relève que certains agents continuent à le célébrer sous l'empire de l'ancien régime alors qu'une nouvelle loi a été promulguée qui révisé certaines dispositions en matière conjugale.

Il en est de même de la problématique des jugements supplétifs (devant être considérés comme une exception, et non un principe) par rapport à l'acte de naissance, a souligné la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits humains Erlyne Antona Ndembet-Damas.

Plusieurs modules seront donc exposés afin que les participants soient suffisamment imprégnés des éléments de bon travail au niveau de l'état civil.



Photo: Antoine ESSONNE NDONG

Les ministres en charge de l'Intérieur et de la Justice échangeant hier avec les maires du Grand Libreville.

UOB: annulation de l'élection du bureau directeur de la mutuelle

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

L'UNIVERSITÉ Omar Bongo (UOB) a organisé le 22 janvier dernier une élection en vue de réorganiser le bureau directeur de sa mutuelle estudiantine. Seulement, après ce scrutin, des voix se sont élevées pour dénoncer des irrégularités l'ayant entaché. La commission électorale présidée par la secrétaire générale de l'institution, Henriette Aurelia Mombey, vient d'annuler cette élection.

Selon la note signée de la présidente, plusieurs recours ont été introduits par les candidats. La liste Union estudiantine conduite par Jamila Assoumou, candidate malheureuse, dénonçait la "fraude massive" observée durant ce scrutin. Même grief relevé par un autre candidat, Séverin Bengone Be Mve. "Les deux requêtes ont exposé sur le grief commun



Photo: BOTOUNOU/L'Union

L'élection du bureau directeur de la mutuelle de l'UOB devra être à nouveau organisée.

du différentiel entre le nombre de bulletins trouvés dans l'urne et le nombre d'émargements".

Le renouveau Estudiantin a notifié l'inéligibilité d'un des candidats, Hans Junior Saba Douh, aux motifs de son âge, de son niveau d'études et de sa non-inscription au titre de l'année 2022, selon la circulaire de la commission électorale.

Au regard de ces irrégularités, Henriette Aurélie Mombey a décidé le 11 février dernier de l'annulation de cette élection.

Cinéma: un festival pour fédérer toutes les générations de professionnels

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

LE Festival gabonais du cinéma (Fegaci) dévoile sa programmation du 16 au 19 février prochain, à l'Institut français du Gabon (IF) du Gabon.

Pour cette première édition, ce rendez-vous du 7e art propose de fédérer l'ancienne et la nouvelle école, en montrant la complémentarité existant entre toutes ces générations de professionnels. De Philippe Mory à Samantha Biffot, en passant par Henri Joseph Koumba, Imunga Ivanga, John Franck Ondo, Saturnin Ayenouet, Frank Onouvié ou encore Marc Tchico, le cinéma gabonais poursuit sa longue marche, entamée voilà plus de 50 ans maintenant. Et ce, en dépit des nombreux écueils, vicissitudes, victoires et passages à vide.

En prélude au lancement du Fegaci, une conférence de presse a été organisée, hier, à l'IF de Libre-



Photo: DR

Conférence de presse animée hier à l'Institut français par Edwige Sauzon-Bouit et les promoteurs du festival.

ville, par Edwige Sauzon-Bouit, directrice déléguée, Pauline Mvele, cinéaste gabonaise, Ivance Aimé Akani, responsable de la structure Odima, et Jean-Pierre Moudjalou, responsable de l'Agence de développement d'ingénierie culturelle et créative "Arts en expression".

Entre table ronde, ateliers d'écriture de scénario et de réalisation

de films, le public aura droit à des projections cinématographiques: "Les couilles de l'éléphant" de Henri Joseph Koumba, "Dolè" (Imunga Ivanga), "Le plan" (John Franck Ondo/Saturnin Ayenouet), "M00-1" et "Assang Mefa" (Frank Onouvié), "Makika contre l'humanité" (Marco Tchico) et "Le tchatteur" de Pauline Mvele.